

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL / BREVET DES MÉTIERS D'ART

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

ÉPREUVE DU LUNDI 18 JUIN 2018

Durée : 2h – Coefficient : 2,5

Le candidat traite obligatoirement les trois parties : histoire, enseignement moral et civique, géographie.

Pour les première et troisième parties, le candidat a le choix entre deux sujets.

	Pages
Première partie Histoire (Sujets d'étude) 9 points	2/10 à 4/10
<u>ANNEXE 1 À RENDRE AVEC LA COPIE</u>	3/10
OU	
<u>ANNEXE 2 À RENDRE AVEC LA COPIE</u>	4/10
Deuxième partie Enseignement Moral et Civique 4 points	5/10 à 6/10
Troisième partie Géographie (Situations) 7 points	7/10 à 10/10

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 1806-FHG HGEC	1/10

Première partie : Histoire (Sujets d'étude)
--

Sujet 1 : Les États-Unis et le monde (1917-1989)

- *Repérer dans le temps et dans l'espace (3 points)*
 - 1) Associez chaque président américain et sa citation à la période qui lui correspond sur la frise chronologique en complétant la colonne « période » du tableau en **annexe 1**, page 3.
- *Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme (6 points)*
 - 2) Pourquoi les années 1917 et 1941 marquent-elles des changements importants de la politique américaine vis-à-vis du reste du monde ?
 - 3) Winston Churchill, alors ancien premier ministre britannique, a déclaré le 5 mars 1946 à Fulton (Missouri, États-Unis) :
« De Stettin sur la Baltique à Trieste sur l'Adriatique, un rideau de fer s'est abattu à travers le continent ». Expliquez cette citation.

OU

Sujet 2 : La décolonisation et la construction de nouveaux États : Inde, Algérie

- *Repérer dans le temps et dans l'espace (3 points)*
 - 1) Complétez le tableau en annexe portant sur la décolonisation et la construction de nouveaux États (Inde et Algérie) ; en **annexe 2**, page 4.
- *Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme (6 points)*
 - 2) En juin 1945, Albert CAMUS¹ écrit dans un éditorial du journal *Combat* :

« Les atroces massacres de Guelma et Sétif ont provoqué chez les Français d'Algérie un ressentiment profond et indigné. La répression qui a suivi a développé dans les masses arabes un sentiment de crainte et d'hostilité. Dans ce climat, une action politique qui serait à la fois ferme et démocratique voit diminuer ses chances de succès. »

Pourquoi cette analyse d'Albert Camus de la situation algérienne en 1945 est-elle assez juste si l'on considère le processus postérieur de décolonisation de l'Algérie ?

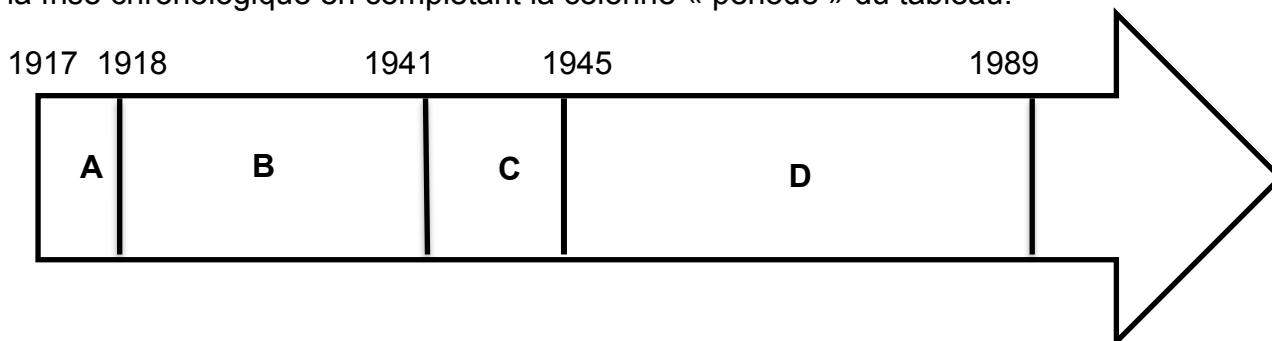
¹ Albert Camus : écrivain français, romancier, philosophe, journaliste. Prix Nobel de littérature, il a participé à la Résistance en France pendant la Seconde Guerre mondiale.

ANNEXE 1 (à compléter)

À RENDRE AVEC LA COPIE

Sujet 1 : Les États-Unis et le monde (1917-1989)

1) Associez chaque président américain et sa citation à la période qui lui correspond sur la frise chronologique en complétant la colonne « période » du tableau.



Président et citation	Période
1) H. Truman : « Les États-Unis se doivent de soutenir les peuples libres qui résistent aux tentatives d'asservissement, qu'elles soient le fait de minorités armées ou de pressions extérieures. Je crois que nous devons aider les peuples libres à forger leur destin de leurs propres mains »	
2) W. Wilson : « La guerre actuelle de l'Allemagne contre le commerce est une guerre contre l'humanité. [...] La neutralité n'est plus ni possible, ni désirable quand il y va de la paix du monde et de la liberté des peuples »	
3) R. Reagan : « La vérité, c'est que nous devons rechercher et trouver la paix par la force. [...] Je crois que le communisme n'est qu'un chapitre supplémentaire, triste et bizarre, de notre Histoire dont les dernières pages sont en train de s'écrire sous nos yeux »	
4) F. D. Roosevelt : « Je demande au Congrès de déclarer que depuis l'attentat commis par le Japon le 7 décembre, attentat que rien ne justifie, les États-Unis se trouvent en guerre avec l'Empire du Japon »	
5) J. F. Kennedy : « Notre liberté éprouve certes beaucoup de difficultés et notre démocratie n'est pas parfaite. Cependant, nous n'avons jamais eu besoin, nous, d'ériger un mur pour empêcher notre peuple de s'enfuir »	
6) W. Wilson : « C'est donc le programme de la paix du monde qui constitue notre programme. [...] Il faut qu'une association générale des nations soit constituée »	

ANNEXE 2 (à compléter)
À RENDRE AVEC LA COPIE

Sujet 2 : La décolonisation et la construction de nouveaux États : Inde, Algérie

1) Complétez le tableau portant sur la décolonisation et la construction de nouveaux États (Inde et Algérie).

Acteurs historiques :

Charles de Gaulle – Lord Mountbatten – Gandhi – Ahmed Ben Bella

Événements :

Attentats de la « Toussaint rouge » - Marche du Sel

	Décolonisation de l'Inde		Décolonisation de l'Algérie	
Acteurs historiques	
	
Chronologie des événements	Année	Événement	Année	Événement
	1930	1954
	Indépendance de l'Inde	Indépendance de l'Algérie

Deuxième partie : Enseignement moral et civique

Compétences mises en œuvre

- Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu
- Mobiliser les connaissances exigibles
- Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique

Sujet : Le principe de précaution

DOCUMENT : Extrait d'un article de presse : « Les parents d'élèves mobilisés contre les antennes relais »

1 Des parents d'élèves du groupe scolaire de la Terrasse se mobilisent pour le retrait des antennes relais situées à une trentaine de mètres des écoles. Ces dernières viennent de passer en 4G.

Ils s'inquiètent pour la santé de leurs enfants. [...]

5 « On demande simplement que les antennes soient déplacées », explique Camille Touaty. Cette maman de deux filles en primaire et en maternelle redoute de possibles conséquences sur les enfants : « C'est une mesure de précaution. On ne connaît pas les effets des ondes sur les enfants. Si je fais ça aujourd'hui c'est parce que je ne veux pas que dans 20 ans on se rende compte qu'il y a eu des effets sur nos enfants. C'est mon boulot de parent et de citoyen. »

Des antennes sans danger

15 Pour l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) qui est en charge de délivrer les autorisations, les installations des antennes au 19 impasse de Trutat respectent les normes. « Un opérateur qui veut installer une antenne doit remplir une déclaration d'implantation qu'il dépose à l'ANFR », détaille Thierry Fabre, responsable du service régional de Toulouse de l'ANFR, « cette implantation est conditionnée : ne pas perturber la compatibilité électromagnétique des autres appareils, respecter les règles d'urbanisme, etc. L'ANFR vérifie qu'ils ont tenu compte de l'exposition au public. »

20 Thierry Fabre reconnaît que les antennes ne sont pas contrôlées systématiquement. Cependant, « sur les sites dits sensibles comme les écoles, l'opérateur doit le signaler et fournir les niveaux pour prouver qu'il a fait une étude. »

25 Ainsi, quatre mesures ont été effectuées pour les antennes du groupe scolaire la Terrasse entre 2002 et 2015 et sont disponibles sur le site de l'ANFR. La dernière réalisée le 30 avril 2015 dans l'école donne un niveau global d'exposition de 1 volt par mètre (le niveau maximum étant fixé de 41 à 61 V/m pour la téléphonie mobile).

30 Des études qui ne rassurent pas forcément les parents d'élèves : « Les agences nous disent que les normes sont respectées mais avec tous les scandales sanitaires et les affaires étouffées, on ne sait pas si on peut leur faire confiance », s'inquiète Camille qui reconnaît que « les avis sont assez partagés chez les parents d'élèves. »

Maire et associations impuissants

35 Si l'argument du principe de précaution peut être entendu, il est très difficile de faire enlever des antennes. « Si on ne met pas en évidence que l'opérateur dépasse les niveaux maximums, il a tout à fait le droit de s'implanter. Il est alors quasiment impossible de l'en déloger », précise Thierry Fabre. [...]

40 Du côté de la mairie, Martine Susset, conseillère municipale chargée de mission Risques Majeurs Antennes, tempère : « La mairie ne peut s'opposer à l'implantation des antennes car l'État exige une couverture du territoire à 100 %. Cependant on négocie avec les opérateurs et surtout on informe les riverains sur ces antennes. Pour le groupe scolaire de la Terrasse, nous sommes largement en dessous de la valeur maximale. »

Sans rester les bras croisés, les parents d'élèves s'organisent : « C'est encore un peu flou mais on va lancer une pétition, essayer d'interpeller le ministre Nicolas Hulot et organiser une opération coup de poing à l'école afin de sensibiliser. »

45

Source : Louis Rayssac, La Dépêche du midi, 09 juin 2017

QUESTIONS :

- 1) Quelle est la position de chacun des acteurs dans cette situation ?
 - Camille Touaty, parent d'élève.
 - Thierry Fabre, responsable régional de l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences).
 - Martine Susset, conseillère municipale.
- 2) Quels sont les moyens utilisés par chacun des acteurs pour faire valoir son point de vue ?
- 3) Pourquoi cette affaire est-elle particulièrement difficile à trancher ?

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 1806-FHG HGEC	6/10

Troisième partie : Géographie (Situations)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants

Compétences mises en œuvre

- Repérer la situation étudiée dans l'espace
- Mettre en œuvre les démarches et connaissances du programme de géographie
- Exploiter des documents pour analyser une situation géographique

Sujet 1 : Paris ville mondiale

DOCUMENT 1 : Bilan de l'année 2016 du tourisme à Paris.

Dans la foulée des attentats de 2015, l'année 2016 s'est prolongée dans un contexte particulièrement difficile pour la majorité des professionnels du tourisme parisien (grèves contre la loi travail, pénuries d'essence, nouveaux attentats, inondations, l'affaire Kim Kardashian, etc.). Les données témoignent ainsi de l'une des plus importantes baisses du niveau de fréquentation au cours des dix dernières années. L'objectif de ce bilan est d'apporter un éclairage nuancé sur l'évolution de la fréquentation touristique à Paris au cours de l'année passée. Il reprend les principales données disponibles sur la fréquentation des hébergements professionnels (structures historiques et collaboratives) ainsi que les données analysées en cours d'année via le dispositif Orange Flux Vision Tourisme¹. La confrontation des sources de données permet d'estimer à 36,5 millions le nombre de touristes qui ont séjourné en 2016 dans le Grand Paris (Paris et départements de la petite couronne).

Source : Bilan de l'année 2016, site de l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris, [en ligne : <https://presse.parisinfo.com>]

¹ Orange flux Vision Tourisme : dispositif d'observation touristique à partir de la téléphonie mobile.

DOCUMENT 2 : Paris, ville mondiale attractive (2017).

Le classement Global Cities 2017 place Paris en troisième position des villes les plus attractives au monde. La capitale se positionne juste derrière New-York et Londres. Le cabinet A.T Kearney⁽¹⁾ dresse chaque année le classement des villes les plus attractives au monde depuis bientôt dix ans, le premier palmarès datant de 2008. Et Paris qui n'était classée que 13^e en 2016 réalise une superbe performance en gagnant 10 places en à peine une année. La capitale française arrive ainsi juste derrière deux mégapoles internationales : New-York et Londres. Le Global City Index se penche sur les performances économiques des grandes villes mondiales et attribue également des points en fonction des perspectives d'avenir. Et selon le cabinet A.T Kearney, l'avenir s'annonce radieux pour Paris.

Que cela soit donc du point de vue des performances économiques comme du point de vue du potentiel d'avenir, Paris arrive troisième dans tous les cas de figure. Une superbe performance surtout au regard du fait que ce sont non moins de 128 villes du monde entier qui sont passées à la loupe.

Une ville attractive à plus d'un titre.

Pour dresser ce classement qui permet aux investisseurs du monde entier d'orienter leur choix, le cabinet A.T Kearney prend en compte plusieurs critères : le bien-être personnel, l'innovation, la gouvernance et l'économie. Le cabinet indique que ces critères permettent

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 1806-FHG HGEC	7/10

20 « d'évaluer sur le long terme les investissements et le succès en prenant en considération des éléments tels que les performances environnementales, les infrastructures et la capacité d'innovation ». San Francisco reste encore en tête du classement en raison de son fort potentiel d'innovation, la ville de Californie étant la reine des start-up. Mais c'est bien le tissu dense des jeunes pousses parisiennes qui a permis à Paris de bondir dans le classement, les incubateurs à start-up étant légion et les investisseurs privés particulièrement actifs sur ce créneau.

25 La mairie de Paris n'y est pas pour rien puisque Anne Hidalgo expliquait un peu plus tôt en juin que « Paris aurait pu devenir une ville musée comme Rome par exemple » mais que « Paris a voulu devenir une capitale européenne et mondiale de l'économie numérique ».

30 L'élue explique ainsi que depuis 2010, « le fonds Paris Innovation Amorçage a aidé plus de 1000 start-up pour un total de 46 millions d'euros ». Avec la récente ouverture de Station F, le campus de start-up financé par Xavier Niel, et les discours successifs sur la « *start-up nation* » d'Emmanuel Macron, l'attractivité de Paris a toutes les chances de poursuivre sa belle percée sur la scène internationale.

Source : Charlotte Bussière, « Paris, 3^e ville la plus attractive du monde selon Global City Index », cityramag.fr, 20/07/2017

¹ A. T Kearney : cabinet américain proposant un classement des villes mondiales.

QUESTIONS :

- 1) Quelles sont les raisons données par le texte pour expliquer la baisse de la fréquentation touristique à Paris en 2016 ? (**document 1**)
- 2) Quels atouts font de Paris la « troisième métropole mondiale la plus attractive » en 2017 ? (**document 2**).
- 3) Expliquez l'affirmation suivante : « Paris a voulu devenir une capitale européenne et mondiale de l'économie numérique ». (**document 2**)
- 4) À partir de l'exemple de Paris, expliquez ce qu'est une métropole mondiale.

OU

Sujet 2 : L'Outre-Mer et la puissance française

DOCUMENT 1 : Mayotte, un DOM insulaire entre enclavement et ouverture

[...] Dans l'océan Indien, les îles Seychelles et Maurice ont entamé leur processus de mise en tourisme¹ à partir du moment où elles se sont dotées d'un outil aéroportuaire suffisamment performant. De même, dans les Petites Antilles, les îles dotées de plates-formes internationales² (Saint-Martin, Barbade) enregistrent une importante fréquentation touristique (entre 450 000 et 550 000 touristes), tandis que les petites îles comme Grenade, Saint-Vincent ou la Dominique, manquant d'infrastructures suffisantes, souffrent d'une desserte partielle, souvent synonyme de marginalisation. Le nombre de touristes n'y dépasse pas la barre des 120 000. Aujourd'hui l'accessibilité aérienne de Mayotte est telle que la distance-durée et la distance-coût sont fortement dissuasives pour les touristes. Le vol dure plus de 14 heures et le prix du billet dépasse 700 euros en basse saison, et 1 000 euros en haute saison (vacances scolaires, de juillet-août notamment). Mayotte n'a pas l'aura de Tahiti, où la distance est en partie annihilée par l'attrait pour des îles symbolisant, dans l'imaginaire collectif, un bout d'éden. « Tahiti est le "nom d'appel" mondial de ce territoire français » (d'après le géographe Jean-Christophe GAY). Mayotte a bien changé son nom d'appel, « île aux parfums », qui fait davantage penser aux Comores, en « île au lagon » mais la renommée des riches milieux maritimes reste à construire, et le nouveau Comité départemental du tourisme de Mayotte, subventionné par le Conseil général, avec un budget de 1,6 million d'euros, n'a pas les moyens de ses ambitions. Il cible aujourd'hui les salons où la plongée est à l'honneur (Salon de la plongée à Paris). [...]

Source : Marie-Annick Lamy-Giner, Centre de Recherches et d'Études en Géographie (CREGUR) de l'Université de la Réunion, article publié le 11/02/2015 sur le site de geoconfluences.ens-lyon.fr.

¹ Mise en tourisme : processus de création d'un lieu touristique.

² Plates-formes internationales : aménagements aéroportuaires et dessertes maritimes facilitant l'accès et le désenclavement des îles.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 1806-FHG HGEC	9/10

DOCUMENT 2 : Plaquette promotionnelle pour un « package » Réunion-Mayotte, élaborée en 2014 par le Comité départemental du tourisme de Mayotte.

QUESTIONS :

- 1) À quels problèmes Mayotte est-elle confrontée pour développer le tourisme ? **(document 1)**
- 2) Quelles solutions sont mises en place par le comité départemental du tourisme de Mayotte pour développer le tourisme ? **(documents 1 et 2)**
- 3) Quels sont les atouts des îles françaises de l'océan Indien mis en avant dans la plaquette promotionnelle ? **(document 2)**
- 4) Comment l'État et les collectivités territoriales agissent-elles en faveur des territoires d'outre-mer ?

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 1806-FHG HGEC	10/10